



Dure séparation et deux enfants

Par **chacha78**, le **30/07/2008** à **15:16**

bonjour , je vous explique un peu la situation.

mise à la porte par mon ex conjoint et n'ayant pû prendre mes filles avec moi , j'ai été hébergée chez ma soeur, il m'a violement insulter et voulu faire des choses sur mon corps parce qu'il voulait savoir si j'avais eue des relations se....., je lui ai dit que ma vie ne le regarder pas ,bref.j'ai commencé à faire des démarches de demande de logement afin de réccuperer mes filles comme cela était convenu avec leur père , celui-ci après lui avoir dit , me dit qu'il ne me laissera jamais les filles vivent avec moi car monsieur ne peut s'en séparer. a bout , je suis tomber dans un cauchemard ne sachant plus par où commencer ni mes droits. donc je ne faisait plus rien.j'ai connu quelqu'un qui m'a aider puis conseiller sur mes droits , dès lors l'enfer à commencer pour moi , je voyais mes filles quand monsieur le voulait à son bon vouloir,il est venu m'agrésser sexuellement chez ma soeur alors que j'étais seule(déposé plainte pour ça)puis il est venu alors que j'avais mes filles le week-end avec son ami ,vérifier que je suis bien seule(pas d'ami) , là son ami m'a agrésser me reprochant d'être partie , puis il y a eu de la violence devant mes filles ce monsieur étant ivre à ce moment là. puis ayant eu marre je décide de saisir la justice pour la garde , j'ai eu mes première menaces de mort, (dépot de plainte aussi) je suis partie alors rejoindre mon ami plus loin afin d'être moin en danger, descendant les week-end pour voir mes filles,à chaque week-end j'étais harceler moralement et traitée de tout(de mère indigne,de tous les gros mots et devant mes filles).

donc mon ex conjoint décide de me laisser les filles si je reviens à la maison et qu'il partirais de cette maison, j'ai accepter mais ce fut bien qu'un rêve , il ne partais pas et ne voulais pas , il y eu des violences verbales ,physiques de sa part ainsi que par ma soeur(plainte pour coup et blessures volontaires).je suis donc partie catastrophée avec mes filles sous les bras. 3 jours durant le vrai bonheur, il est venu là où j'étais accompagné de deux de mes soeurs(qui sont de son coté parce que monsieur leur donne de l'argent)et malgré que la police lui à dit de partir car la garde m'étais confiée il les à prise dès le départ de la police; je n'ai pas pû voir mes filles après pendant 2 mois de la peur de descendre les voir et de le rencontrer lui .en

faite je ne peux voir mes filles que si je vis seule et habite dans cette maison,il dicte ce qu'il veut.et moi je dois obeir. j'ai décider de saisir la justice mais là encore j'ai du chantage sentimental par rapport à nos filles , et puis il m'a demander de retirer toutes mes plaintes contre lui.